



Compte rendu du comité de pilotage du mardi 2 décembre 2014

Membres présents : Mme Lazon IEN, Mme Andreux CPC, Mesdames Lemaire et Joches, directrices d'école, Messieurs Mateos, Melki, Harnay et Papouin, directeurs d'école, Mme Chambertin, coordonnatrice de la réussite éducative , Mme Sbeyti ESJ , Mr Levy Authenti-cité, Mme Detoc Proximité, Mr Vaz, Zup de Co, Mr Dougarem AFEV, Mr Pascual, Mme Mazouzi médiateurs CG92, Mr Manquat Intendant et Mr Amali coordonnateur RRS.

Membres excusés : Mme Smachi chargée de mission pour l'éducation prioritaire, Mme Hervé Principale Adjointe, Mr Gassama Service jeunesse, Mme Zigmi directrice maternelle Robespierre.

Ordre du jour :

1) Présentation des dispositifs et des partenaires

a) Réussite éducative

Passeport 6° (Authenti-cité), AFEV, Proximité, 4 chemins, service jeunesse), ADEECOL, Ouvrir l'école aux parents, Espace santé jeunesse, Entractes, Assistantes sociales, ...

b) CG 92

Médiateurs CG 92, Prémis, Zup de co.

c) MEN

Etudes dirigées, coup de pouce langage, accompagnement éducatif, école ouverte, SRAN.

2) Le décrochage scolaire et les réponses de l'institution

a) Dispositif Ekiden

b) Inclusions

c) APS

d) Classe relais

e) Rased

f) Plus de maitres que de classes.

3) Point sur les projets dans le cadre de la liaison inter degré

- a) Suivi des projets
- b) Prévention suicide
- c) Médiation par les pairs

4) Le calendrier et les outils du réseau

- a) Mensuel Evariste
- b) Le passage en REP +
- c) Agenda en ligne
- d) Annuaire du réseau
- e) Outil dispositif RRS

Introduction : bilan de la rentrée dans le réseau

Grâce à une équipe relativement stable au sein du réseau et au travail mis en place avec les écoles élémentaires, la rentrée s'est mieux passée cette année. Les élèves ont un rapport avec l'institution scolaire bien meilleur. Les groupes classes ont été mieux constitués (sept classes de 6^{ème}). Le taux et les tentatives d'évitement du collège est tout de même élevé.

Le réseau doit néanmoins s'adapter aux différents changements de personnels, créer des habitudes de travail et s'emparer des moyens supplémentaires qui lui seront alloués dans un avenir très proche (passage en REP +). Les objectifs du réseau existaient déjà, restent les mêmes et sont à poursuivre. La cohérence, la lisibilité et la clarté des objectifs sont à renforcer. Il est également essentiel que le réseau communique davantage sur son fonctionnement et ses actions.

1) Présentation des dispositifs et des partenaires

a) Réussite éducative

La gestion des élèves en difficulté avec les partenaires locaux

Nous avons dressé la liste des dispositifs existants sur le réseau et susceptibles d'aider à la prise en charge des élèves en difficulté. Un document synthétique présentant l'ensemble des dispositifs a été finalisé.

Les différents intervenants sont :

Authenti cité « Passeport 6° ».

Offrir une alternative à toute forme d'inégalité : c'est l'objectif de l'association Authenti-cité. Elle propose diverses activités pour les enfants et les adolescents :

Un accompagnement à la scolarité (du primaire au collège)

Des activités éducatives et culturelles.

Pour les adultes :

- des formations en Informatique
- des cours d'anglais

AFEV.

Deux heures par semaine, un étudiant accompagne individuellement un jeune dans les moments clés de son parcours éducatif.

Les accompagnements se font la plupart du temps **au domicile, en présence d'au moins un parent**. Le contact avec la famille, dans des contextes sociaux souvent difficiles, peut ainsi contribuer à mieux faire comprendre le fonctionnement de

l'institution scolaire. Les enfants suivis sont dans les deux tiers des cas des collégiens, et pour le reste scolarisés en primaire. Des actions à destination des enfants de maternelle ou des jeunes de lycée existent aussi.

L'approche choisie est transversale, centrée sur les difficultés de l'enfant et ses besoins. L'accompagnement dépasse le cadre scolaire pour aborder les problématiques du manque de motivation, de la confiance en soi, de l'ouverture culturelle, de la mobilité etc.

Proximité.

Née en 2002 à Saint-Denis, Proximité a pour objectif de rapprocher du monde du travail les jeunes issus de quartiers populaires. L'association agit par le biais du parrainage en créant des binômes entre des jeunes de ces quartiers et des adultes appartenant au monde du travail.

Inscrit dans la durée, l'accompagnement est personnalisé en fonction des besoins des jeunes. Il s'articule autour de trois piliers : scolarité, orientation, insertion professionnelle. Le parrainage est aussi un lieu privilégié d'ouverture culturelle réciproque qui a permis depuis sa création à plus de 900 jeunes et bénévoles de donner corps à l'idéal de mixité sociale.

4 chemins

Nos éducateurs proposent des stages de remobilisation pour nos élèves en grande difficulté.

ADEECOL

Apprendre à devenir élève à l'école est un dispositif de la réussite éducative. Il tente de répondre aux difficultés de nos élèves dans le 1°. Différents partenaires interviennent dans le cadre de ce dispositif.

Ouvrir l'école aux parents.

Cette association a pour but de favoriser et entretenir le lien entre les familles et l'école. Elle organise des cours de FLE au sein du collège à raison de 2 séances par semaine.

L'opération vise à favoriser l'intégration des parents d'élèves, immigrés ou étrangers hors Union européenne, volontaires, en les impliquant notamment dans la scolarité de leur enfant.

Elles s'adressent à des parents qui ne bénéficient pas des prestations offertes par le ministère de l'Immigration dans le cadre du contrat d'accueil et d'intégration (CAI). Les formations ont pour objectif de permettre :

- l'acquisition de la maîtrise du français (alphabétisation, apprentissage ou perfectionnement) par un enseignement de français langue seconde ;
- la présentation des principes de la République et de ses valeurs ;
- une meilleure connaissance de l'institution scolaire, des droits et devoirs des élèves et de leurs parents, ainsi que les modalités d'exercice de la parentalité pour donner aux parents les moyens d'aider leurs enfants au cours de leur scolarité.

Des formations organisées dans des écoles et établissements scolaires pendant la semaine, à des horaires permettant d'accueillir le plus grand nombre de parents d'élèves (les mardis et vendredis de 14 :00 à 16 :00)

L'information auprès des familles est assurée par les écoles et les établissements scolaires. Les associations de parents d'élèves peuvent utilement diffuser l'information.

Des organismes ou des partenaires, tels que les Centres académiques pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage (CASNAV), des associations œuvrant pour l'intégration des personnes immigrées, les Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP), les équipes

pluridisciplinaires de réussite éducative, les associations de femmes relais, les agents de développement local pour l'intégration (ADLI) peuvent également y contribuer.

Espace santé jeunesse

Un point écoute est installé au sein du collège. Nos élèves sont reçus par Mme Sbeyti (Psychologue)

Entractes

Une association spécialisée autour de la question du suicide. Elle a été intégrée à notre projet prévention suicide.

b) CG 92

Médiateurs CG 92 (Présents au collège du lundi au vendredi).

Les missions sont :

- La gestion de **conflits**
- Le **repérage** et le **suivi** d'élèves en difficulté.
- La participation à **EKIDEN**
- L'organisation du tutorat avec l'association **PROXITE** (référente : Naïma)
- **L'aide à l'orientation** par l'organisation d'actions telles que : Stage d'observation, Top métier, salon de l'orientation, salon de l'apprentissage... Afin de préserver le climat de confiance avec les élèves, et en liaison direct avec secteur médico-social, ils sont soumis un **devoir de confidentialité**.

Prémis

C'est un dispositif du Conseil Général 92. Il permet à des élèves inhibés ou perturbateurs (pour « faire court »), de participer à un atelier pédagogique et d'avoir un tuteur.

Ce dispositif comprend deux volets : les ateliers et le tutorat.

- Objectifs : remise en confiance, se voir / se montrer autrement / se découvrir capable d'être différent / avoir un temps individuel (entretiens avec son tuteur) et un temps collectif (les ateliers).
- Les ateliers se déroulent au collège, en majorité le mercredi après-midi, et sont animés par un adulte du collège (AE, prof, CPE, agent d'entretien...) volontaire. L'élève s'inscrit à l'année, mais il y a une « période d'essai » de quelques semaines, où on autorise les élèves à essayer plusieurs ateliers, avant de se fixer. Les groupes sont stabilisés en décembre. Les ateliers commencent après les vacances de la Toussaint (c'est un calendrier imposé par la signature d'une convention avec le CG). Les élèves sont entre 8 et 10 à un atelier (tout dépend de l'atelier et du profil des élèves, et de l'animateur...).
- Le tutorat : tout adulte du collège peut être tuteur. Celui-ci s'engage à voir une fois par semaine l'élève dont il est tuteur, en entretien individuel. Il est aidé pour cela par : la coordonnatrice des tuteurs, Mme FARQUE Marjorie (Conseillère d'orientation psychologue) / moi-même / des outils: un livret d'entretien, un questionnaire pour débiter les échanges avec l'élève...
- Le tuteur est là pour écouter l'élève, l'aider à se fixer des objectifs personnels, scolaires ; il peut l'aider dans ses devoirs ou son organisation, faire le point avec lui sur sa semaine, sur tous les plans. Le contenu des entretiens est confidentiel. Il participe ou assiste à un atelier le plus souvent possible (tout ou partie).

Zup de co

Favoriser la réussite scolaire des jeunes issus de familles défavorisées afin d'en faire des acteurs de la société de demain. Les stimuler, les accompagner et les valoriser dans leurs parcours.

Fédérer des étudiants de Grandes écoles et d'Universités et les former au tutorat solidaire. Un tutorat individuel grâce à un binôme étudiant – collégien durant toute l'année. 2h par semaine en Maths et en Français au sein du collège.

c) MEN

Etudes dirigées

Les assistantes pédagogiques et quelques professeurs encadrent des études dirigées. Néanmoins cette année, nous enregistrons une baisse significative des études encadrées au sein du collège.

Plan 6°

Un dispositif coordonné par Mme Manouguian. Il s'agit d'une série de **principes** et de **pratiques** à mettre en place pour une meilleure harmonisation et une plus grande cohérence quant au travail mené sur le niveau 6^{ème}.

Les **Objectifs généraux** :

Favoriser l'**intégration** des élèves de 6^{ème} au collège.

Développer l'autonomie (dans et à l'extérieur du collège).

Faciliter l'**organisation et la gestion** par les élèves de leur **travail personnel**.

Favoriser les acquisitions scolaires et développer les capacités cognitives.

Accompagnement éducatif

L'accompagnement éducatif pour le 1^{er} degré fonctionne uniquement sur les écoles suivantes : Decour B élémentaire et Robespierre maternelles.

Un atelier chorale au niveau élémentaire.

Un atelier Coup de Pouce Langage au niveau de la maternelle Robespierre.

Ecole ouverte et SRAN.

L'école ouverte travaillera en étroite collaboration avec le dispositif «Passeport pour la 6^{ème} » en lien avec le réseau de réussite scolaire. Pour éviter les doublons, ce rapprochement est devenu indispensable sur le plan pédagogique et éducatif, en particulier sur le niveau 6^{ème}. Nous serons ainsi amenés à partager nos locaux au sein du collège, certains élèves qui relèvent des deux dispositifs et, éventuellement, quelques activités l'après-midi.

Les difficultés rencontrées pour la mise en place des dispositifs : associer les parents à une meilleure compréhension des dispositifs qui accompagnent nos élèves.

2) Le décrochage scolaire et les réponses de l'institution

a) Dispositif Ekiden

Le dispositif Ekiden a pour but de lutter contre le décrochage scolaire. Les élèves fragiles sont signalés par la communauté éducative. Une commission se réunit afin de se positionner. Le dispositif se compose de 4 postes d'appui et de différents intervenants (assistantes pédagogiques, assistant prévention sécurité).

Les collègues du 1^{er} degré sont consultés dans le cadre de l'élaboration du projet de prise en charge des élèves du dispositif.

b) Inclusions

Dans le cadre de la gestion des exclusions, le collège a mis en place un système d'inclusion. Les élèves exclus sont gérés dans l'enceinte de l'établissement afin que l'exclusion soit vécue dans un cadre éducatif.

c) APS

Les assistants chargés de prévention et de sécurité (APS) sont mis en place afin d'augmenter, depuis la rentrée scolaire 2012, le nombre des adultes présents dans les établissements scolaires les plus exposés aux phénomènes de violence et dont le climat nécessite d'être particulièrement amélioré.

Le recrutement d'APS vise à renforcer les actions de prévention et de sécurité conduites au sein de ces établissements et à répondre à leurs besoins spécifiques en définissant un nouveau métier.

Ils contribuent à l'analyse de la situation de l'établissement pour favoriser la mise en place d'une politique de prévention.

Ils participent à l'action éducative, en complémentarité avec les autres personnels et, selon les situations, avec les équipes mobiles de sécurité (EMS).

Ils concourent au traitement des situations en cas de crise grave compromettant la sécurité des personnes et des biens, afin de rétablir les conditions nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement.

Les APS exercent leurs missions sous l'autorité du chef d'établissement, garant de la sécurité des personnes et des biens. Ils s'intègrent dans l'action d'une équipe pluridisciplinaire de prévention rassemblant les compétences de différents personnels (conseillers principaux d'éducation, personnels sociaux et de santé, conseillers d'orientation-psychologues, etc.) et participent, à ce titre, à l'amélioration du climat scolaire. Leur action ne se substitue pas à la mission de surveillance dévolue aux assistants d'éducation.

Les APS peuvent, selon les situations, être les interlocuteurs des partenaires extérieurs et, en cas d'incident grave, contribuer à organiser le lien avec les équipes mobiles de sécurité.

d) Classe relais

Une classe relais rattachée à notre collège (hors les murs) offre aux élèves décrocheurs du bassin une alternative dans le cadre de la poursuite de scolarité. Les affectations sont gérées par la direction académique. L'objectif de cette adaptation en classe relais est d'envisager un retour dans le collège d'origine. Aujourd'hui, cela concerne 8 élèves dont 2 élèves de notre collège.

e) Rased

Les aides spécialisées peuvent intervenir à tout moment de la scolarité à l'école primaire, en appui et en accompagnement de l'action des enseignants des classes. Elles ont pour objectif de prévenir et remédier aux difficultés scolaires persistantes qui résistent aux aides apportées par les enseignants des classes.

Trois types d'acteurs, titulaires des certifications spécifiques adéquates, interviennent pour réaliser cet objectif :

- l'enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante pédagogique (maître E) ;
- l'enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante rééducative (maître G) ;
- le psychologue scolaire.

Les enseignants spécialisés et les psychologues scolaires sont membres des équipes pédagogiques des écoles dans lesquelles ils interviennent. Leur périmètre

d'intervention est déterminé de telle façon qu'il évite une dispersion préjudiciable à l'efficacité de leur action. Il est localisé sur un groupement d'écoles.

Plus de maitres que de classes.

Les objectifs du dispositif :

- Conduire chaque élève à la maîtrise du socle commun et assurer la maîtrise des compétences de base
- Prévenir la difficulté scolaire en primaire, en permettant de nouvelles organisations pédagogiques, en priorité au sein même de la classe.
- Mieux répondre et remédier aux difficultés rencontrées par les élèves, sans se substituer à l'aide spécialisée qui a toute sa pertinence pour les élèves en très grande difficulté

f) Assistants pédagogiques

Leurs rôles sont différents en fonction des personnes recrutées. Une demande plus particulière a été faite par le collège pour des interventions au sein du dispositif Ekiden. D'une manière générale, sur le réseau, leur investissement est satisfaisant et des échanges d'informations entre les écoles et le collège sont possibles grâce à elles.

Une difficulté soulevée par nos collègues : l'élaboration des emplois du temps de nos AP (contraintes horaires, compétences et disponibilité).

3) Point sur les projets dans le cadre de la liaison inter degré

a) Suivi des projets

Au sein du réseau, il s'articule autour des projets suivants :

- Projet un an avec le Louvre (Pablo Picasso et 6°)
- Liaison CM2 6° (CM 2 et 6°)
- Projet UPE2A (Pablo Picasso, Robespierre et Collège) autour du thème de la frontière
- Projet Ruck n Rules (4°7 / CM Decour A et B)
- Projet Petit cuistot (maternelle Decour et Pablo/SEGPA)
- Projet comédie musicale (Pablo Picasso et SEGPA)
- Projet Rugby (Cycle 2 réseau, CM2 et 6°)

b) Prévention suicide

Dans le cadre du projet de Prévention des Risques Suicidaires chez les jeunes porté par l'Espace Santé Jeunes (ESJ) et la Réussite Educative (RE) de Nanterre, l'association Entr'actes et le Réseau de Réussite Scolaire (RRS) du quartier du Parc Sud, un groupe de travail restreint est envisagé.

Ce projet initialement pensé à destination des professionnels des écoles élémentaires et secondaires du quartier du Parc Sud, semble susciter l'intérêt des directeurs d'établissements interrogés lors de deux réunions partenariales précédentes.

Les objectifs du projet initialement posés se dessinent en trois temps :

- Un temps de formation et de sensibilisation des professionnels à la problématique suicidaire.
- Un temps d'échanges, de questionnements et de réflexions à propos de situations concrètes ou non rencontrées dans le cadre professionnel.

- Un temps de co-construction des "réponses", d'une procédure qui permettraient de repérer à qui s'adresser et vers qui orienter, en cas de risques ou de passages à l'acte avérés.
- Calendrier :
Dans le cadre de notre projet prévention suicide, nous avons élaboré le calendrier suivant:

Sensibilisation

- Mardi 27 janvier de 9 à 12:00 (circo 9eme)
- Mardi 10 février de 9 à 12:00 (circo 9eme)
- Colloque prévention du suicide le 5 février 2015 au Ministère de la santé
- Mardi 10 mars de 9 à 12:00 (circo 9eme)
- Mardi 24 mars de 9 à 12:00 (circo 9eme)

Elaboration du protocole

- Mardi 7 avril de 9 à 12:00 (circo 9eme)
- Mardi 12 mai de 9 à 12:00 (circo 9eme)
- Mardi 26 mai de 9 à 12:00 (circo 9eme)

Exposition prévention suicide

- Journée mondiale de la prévention du suicide 10 septembre 2015
- Semaine du 28 septembre (lieu à définir)

c) Médiation par les pairs

Un projet porté par Mr Matéos, Mr Labrande, Mme Merlet et Mr Marque au sein de notre réseau. Différents temps de travail ont eu lieu. Nous avons pu faire un point sur les quelques éléments relatifs à la formation proposée par "Génération médiateur". Ce projet a particulièrement retenu l'intérêt de l'ensemble de la communauté éducative. Mr Marque souligne notamment l'intérêt de former des animateurs et des enseignants d'un même quartier. La formation a été dispensée à un groupe pluridisciplinaire de 14 personnes. Elle s'est décomposée en un module de 18h de formation sous forme d'ateliers et 3h de suivi du projet.

Les modalités du suivi sont à définir avec la formatrice en fonction des besoins spécifiques des équipes et peuvent prendre différentes formes (participation à un conseil d'école, des maîtres ...).

Une formation dispensée sur trois jours en mai 2014 par l'association « Génération Médiateurs » au sein de l'école J. Decour et au centre de loisirs Les Fontenelles (participants pour le collège E. Galois : J. Pascual (médiateur conseil général)- référent pour l'animation des séances de formation au collège E. Galois et F. Labrande (conseiller principal d'éducation)- coordinateur du projet dans sa phase initiale au collège E. Galois).

En quelques mots, la mise en place au sein du collège :

- Groupe de travail pluridisciplinaire (3 CPE, 2 Médiateurs, 1 APS, 2 infirmières, 1 AS...) constitué en juin 2014 pour la préparation et la co-animation des séances de formation + Professeurs principaux de sixième (harmonisation d'une partie des heures de vie de classe autour de ce projet éducatif de prévention).
- Public visé : L'ensemble du niveau sixième.
- Modules: 4 modules communs: (1. connaissance de soi/2. communication/3. Emotions/4. conflit) pour l'ensemble des élèves de 6ème (animation des séances par au moins un membre du groupe de travail + Professeur principal, sur les heures de vie de classe) + 1 module de médiation (module 5.) pour les élèves volontaires médiateurs, à l'issue des modules communs (animation par J. Pascual et F. Labrande, conformément aux principes de l'association « Génération Médiateur »). 2 heures par module pour les 4 communs = 7 ou 8 heures de vie de classe.
- Calendrier prévisionnel

- Début des modules 1, 2, 3 et 4 : Mi octobre 2014
- Fin des séances des modules 1, 2, 3 et 4: fin Janvier 2015
- Module 5 de formation des médiateurs : Février 2015
- Début des médiations : mars 2015

4) Le calendrier et les outils du réseau

a) Mensuel Evariste

Un mensuel qui traite de la vie du réseau. Il a pour objectif d'informer notre réseau sur les différentes actions de notre réseau.

b) Le passage en REP +

Une réunion est prévue courant janvier afin de définir le cadre à venir. Mme Smachi, chargée de mission éducation prioritaire, nous informera du cadre REP + à venir.

c) Agenda en ligne

Un agenda existe et vous pouvez le consulter avec les infos suivantes sur le site google agenda:

Identifiant : rrsevariste@gmail.com et mot de passe : educationprioritaire

d) Annuaire du réseau

Actualisé et disponible en ligne sous format PDF.

e) Outil dispositif RRS

Actualisé et disponible en ligne sous format EXCEL.